



## Prendre les fuites au sérieux!

Si vous soupçonnez une fuite de gaz :

1. éteignez toutes les substances fumigènes et les flammes nues; n'utilisez pas d'allumettes ou d'autres sources d'allumage, incluant les commutateurs électriques, les lampes de poche, les téléphones ou les téléphones cellulaires;
2. ouvrez toutes les portes et les fenêtres, fermez tous les robinets d'arrivée de gaz de la bouteille ou du réservoir et éteignez tous les appareils au gaz;
3. faites sortir immédiatement tout le monde de l'édifice ou du véhicule;
4. utilisez un téléphone situé à proximité pour composer le 911; ne retournez tant qu'ils n'ont pas été vérifiés par un technicien de service qualifié ou un intervenant d'urgence;
5. une fois la zone déclarée sécuritaire, un technicien de service qualifié doit réparer la fuite, ouvrir le robinet de propane, vérifier tous les appareils au propane et rallumer les veilleuses des appareils.

## Téléphonez avant de creuser

Si l'alimentation en propane de la maison se fait par des canalisations ou du tubage souterrains, téléphonez avant de creuser pour agrandir votre maison, faire des travaux importants de paysagement ou installer des poteaux de clôture. Communiquez avec les services administratifs de votre municipalité pour obtenir le numéro de téléphone.

## SÉCURITÉ AVEC LE PROPANE À LA MAISON

Les conseils de sécurité ci-dessous décrivent certaines des procédures et précautions les plus importantes en ce qui concerne l'utilisation et l'entreposage adéquats du gaz propane.

- Gardez les enfants éloignés des citernes d'entreposage de propane, ainsi que des robinets d'arrêt et des appareils au propane. Assurez-vous que le papier et les jouets sont loin des appareils de chauffage, des radiateurs et des foyers au gaz.
- Gardez la tête loin des robinets de la citerne ou de la bouteille, car le propane liquide peut provoquer de graves brûlures par le gel s'il vient en contact avec la peau ou les yeux.
- Évitez d'entreposer ou d'utiliser les liquides inflammables (p. ex., essence, diluant à peinture, kérosène, combustible pour le camping, butane, alcool et pétrole lampant) à proximité des appareils au propane.
- Assurez-vous de connaître les bonnes procédures pour couper ou rétablir l'alimentation en propane. Communiquez avec votre fournisseur de propane pour avoir les instructions.
- Le propane est facile à détecter grâce à son odeur forte et caractéristique : un peu comme des œufs pourris, une mouffette ou du chou bouilli. Si l'odeur de votre propane est altérée, ou si votre sens de l'odorat est moins aiguë, communiquez avec votre fournisseur de propane et songez à vous procurer un détecteur de gaz propane.
- Comme le propane est plus lourd que l'air, lorsque vous vérifiez s'il y a des fuites, rappelez-vous qu'il se dépose le plus près possible du sol, comme les planchers, les sous-sols, les vides sanitaires, etc.

## Vérifier périodiquement s'il y a des fuites

- Vérifiez périodiquement s'il y a des fuites, incluant chaque fois que vous changez la bouteille, que vous manquez de propane, que vous déplacez un appareil ou que vous utilisez un appareil après une période prolongée d'inutilisation.
- Pour vérifier s'il y a des fuites à la source d'alimentation :
  - ✓ fermez d'abord toutes les commandes des appareils et les robinets de service et assurez-vous qu'il n'y a pas de conduites ouvertes; ensuite, tournez lentement seulement le robinet de service du récipient;
  - ✓ à l'aide d'une brosse, appliquez sur tous les raccords et les robinets une solution commerciale de détection des fuites (ou un mélange composé à 50 % d'eau et 50 % de savon liquide); s'il se forme des bulles, cela indique qu'il y a une fuite;
  - ✓ fermez le robinet de service, serrez bien le raccord là où il y a une fuite, et testez de nouveau. S'il y a encore des bulles, fermez le robinet de service et communiquez avec un technicien de service qualifié;
  - ✓ n'utilisez jamais une allumette ou un briquet pour vérifier s'il y a des fuites.
- Lorsque vous êtes certain(e) que le système n'a pas de fuites et que les commandes fonctionnent bien, vous pouvez rallumer les veilleuses en suivant les instructions du fabricant.

## Consulter un technicien de service qualifié

- Confiez l'installation, le déplacement, les réparations et l'entretien à des techniciens de service qualifiés.



## Entreposage et manipulation

- Entrepochez et manipulez les bouteilles à l'extérieur, loin de la chaleur ou des sources d'allumage (allumettes, substances fumigènes, etc.), dans un endroit sûr, bien ventilé, avec un dégagement du sol, sur une base non combustible.
- N'entrepochez jamais de récipients de propane à l'intérieur ou dans le garage.
- N'entrepochez jamais une bouteille de recharge sous le BBQ ou tout près.
- Ne fumez jamais lorsque vous manipulez une bouteille de propane.

## La prévention avant tout!

Des inspections périodiques par un technicien de service qualifié permettent non seulement de diminuer le risque de fuite ou de mauvais fonctionnement, mais aussi de diminuer le risque d'empoisonnement au monoxyde de carbone dû à une combustion incomplète ou à des appareils bloqués ou mal ventilés.

## Consulter un technicien de service qualifié (suite)

- Demandez à un technicien de service qualifié d'inspecter, de faire l'entretien, de nettoyer et de tester vos appareils à combustion et vos dispositifs de commande, et ce, chaque année et chaque fois qu'ils sont déplacés à un nouvel endroit ou arrêtés pendant une période prolongée.
- Lors des absences prolongées de la maison, fermez tous les robinets d'admission de propane du récipient et de chaque appareil. À votre retour, demandez à un technicien de service qualifié de vérifier s'il y a des fuites avant de mettre en marche les appareils au propane. Demandez aussi au technicien de rallumer les veilleuses.
- Consultez un technicien de service qualifié si vous ajoutez un nouvel appareil à combustion ou apportez des changements au système de ventilation de votre maison, y compris l'ajout de nouvelles fenêtres ou d'isolation supplémentaire.
- Des problèmes fréquents avec une veilleuse peuvent poser un risque pour la sécurité – communiquez avec un professionnel.

## Que faire si l'on manque de gaz

- Vérifiez périodiquement la jauge de combustible du récipient de propane. Ne laissez pas descendre le niveau de combustible en deçà de 20 à 30 %. Communiquez avec votre détaillant de propane afin d'établir un calendrier de livraison périodique.
- Si vous manquez de gaz, fermez le robinet d'alimentation en propane du récipient et assurez-vous que toutes les commandes de l'appareil sont fermées.
- Ne tentez pas de rallumer les veilleuses ou de mettre les appareils en marche tant que vous n'avez pas vérifié s'il y a des fuites aux raccords ou demandé à un technicien de service qualifié de vérifier pour vous.

## Utiliser et entretenir les appareils selon les instructions

- Consultez les manuels d'installation et d'utilisation que le fabricant fournit avec les appareils et utilisez les appareils uniquement pour l'usage auquel ils sont destinés.
- Utilisez uniquement le combustible pour lequel votre appareil a été tout particulièrement conçu.
- Assurez-vous que la maison et la zone autour des appareils sont adéquatement ventilées. Assurez-vous que les événements à l'intérieur et à l'extérieur, de même que les conduits d'admission d'air de tous les appareils, ne sont pas corrodés ou bloqués et qu'ils sont ouverts ou en marche.
- Lorsqu'ils fonctionnent correctement, les appareils au propane produisent une flamme bleutée. Une flamme jaune ou de la suie peuvent être un signe de combustion incomplète, ce qui risque de produire du monoxyde de carbone. Dans ce cas, arrêtez immédiatement l'appareil et communiquez avec un professionnel autorisé.
- Gardez tous les articles inflammables loin des appareils. Ne jamais utiliser ou entreposer des liquides inflammables près d'un appareil au propane.
- Lorsque vous magasinez de l'équipement au propane, demandez toujours si le produit est certifié par l'Association canadienne de normalisation (CSA) ou les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC). Plusieurs produits vendus à l'extérieur du Canada ne sont pas conformes aux normes de sécurité canadiennes.